Convention de prêt à usage individuel de matériel pédagogique adapté Utilisable en dehors du milieu scolaire

Secteur: TAMPON A	N° de Convention : 13325
Article 1:	
circulaires relatives au " financement de matériel pédago sensorielles, motrices ou mentales, intégrés en milieu or	et l'utilisation de matèriel acquis par l'Education Nationale suite aux ogique adapté au bénéfice d'élèves présentant des deficiences d'inaire " : 01-221 du 29/10/01 - MENE0102353C,Circ IENA1/808/2001-2002/JYB-SB
Le Rectorat de la Reunion représenté par, Le Recteur d met à disposition de l'élève : NAMLACAMOURIMA domicilié : Petit Tampon 13 ruelle des Lilas 97430 LE 7 Le matériel pédagogique individuel adapté suivant : - Ordinateur, référence :AMILO PRO immatricu	A PIERRE Né(e) le : 21-12-2000 ΓΑΜΡΟΝ
Valeur globale du matériel prêté 0 € pour son usage scolaire afin d'effectuer des travaux affér	rents à sa scolarité.
Article 2:	
Ce prêt de matériel est consenti jusqu'au 31-07-2014, et	t est révisable selon l'évolution de la situation de l'utilisateur.
Article 3:	
Le cocontractant utilisateur et ses représentants déclaren d'une aide pour l'acquisition ou d'un prêt d'un matériel si	nt sur l'honneur ne pas avoir été bénéficiaires par un dispositif d'état imilaire à celui décrit dans le présente convention.
Article 4:	
du matériel pédagogique désigné ci-dessus.Le cocontrac le cadre de sa scolarité et pour effectuer des travaux affé lieu. Le cocontractant utilisateur et ses représentants son	us de veiller " en bon père de famille " à la garde et à la conservation ctant utilisateur ne pourra utiliser, en classe et à son domicile, que dans érents à sa scolarité.Le tout à peine de dommages et intérêts, s'il y a nt tenus de porter à la connaissance du Rectorat tout sinistre affectant le le 1884 du Code civil, le responsabilité des représentants de ion autre que celle liée à l'usage conforme du matériel.
Article 5:	
La souscription d'une assurance contractée par les représ	sentants de l'utilisateur pour ce matériel est vivement conseillée.
Article 6:	
	au domicile sont, dans ce cadre, à la charge des représentants de ment de batterie de l'ordinateur, et les éléments optionnels pouvant se
A SAINT DENIS le 13-02-2014	Livré le:
Pour le Rectorat:	NOM,PRENOM,QUALITE et SIGNATURE

1/1